



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement

Sous-Préfecture de Compiègne Compte rendu de réunion			
Thème	Date	Lieu	Rédacteur
CSS FM France Ressons-sur-Matz	08/03/24	Locaux administratifs de FM France à Ressons-sur-Matz	Mme Carène MARSEILLE
Organisateur		Participants	
M. Christian GUYARD Sous-Préfet de l'arrondissement de Compiègne		La CSS est présidée par M. Jean Maupas, chef du bureau de la sécurité et de la cohésion sociale à la sous-préfecture de Compiègne. Les collèges représentés sont : administrations de l'État, élus des collectivités territoriales et exploitants de l'Installation classée.	
Déclaration liminaire		M. Maupas introduit la CSS en remerciant l'ensemble des participants de cette CSS et en rappelant l'ordre du jour.	
Présentation de la CSS		1 – Présentation de l'activité de FM France L'exploitant précise ensuite les évolutions de son site sur l'année 2023 : - l'ensemble des cellules sont construites et en exploitation, - les activités liées à SCAPARF ont été transférées sur le site de Ressons 2, - une réorganisation des activités au sein de l'entrepôt a été réalisée. Sur les années 2024/2025 , de nouveaux clients vont arriver sur la plate-forme.	

En termes d'effectifs, le site a connu une croissance. Aujourd'hui, l'effectif est autour de 510 employés, intérimaires compris. L'exploitant indique avoir une prévision sur l'année 2024 d'embauches de 50 personnes en CDI.

Les formations liées aux risques et aux secours (Seveso, équiper de première intervention, sauveteur secouriste au travail, équiper d'intervention en situation d'urgence et transport matière dangereuses) ont été réalisées sur l'année 2023, sur la même base que celle des années précédentes.

L'exploitant a investi principalement sur la remise en état des cales des bâtiments B10 et B11, sur des caméras extérieures, sur les pompes jockey (défense contre l'incendie).

Sur l'année 2023, environ 85 000€ ont été dépensés pour la maintenance des équipements.

L'exploitant a réalisé un exercice POI et un exercice.

Sur l'année 2023, aucun dommage sur les installations et aucun événement nécessitant l'intervention des pompiers (hors accident de travail) n'est recensé.

L'exploitant informe la CSS d'un projet de construction de plusieurs cellules de stockage à proximité immédiate du site actuel. Ces installations n'auront pas le statut de Seveso.

2 – Présentation de l'action de l'inspection des installations classées :

La DREAL présente l'action de l'inspection :

- L'ensemble des porter à connaissance déposés par l'exploitant ont fait l'objet d'une instruction. Des échanges avec l'exploitant sont en cours sur un projet d'arrêté préfectoral.

- 2 inspections ont été menées depuis la dernière commission de suivi du site :

- le 19 janvier 2023, sur la thématique de la sûreté. Aucune non-conformité n'a été relevée.
- le 14 décembre 2023 : les portes coupe-feu et leur maintenance ont été l'objet de l'inspection. Aucune non-conformité n'a été relevée.

	3. <u>Questions, remarques</u> Suite à la question de l'association du ROSO lors de la CSS de 2022, l'exploitant transmet le dernier rapport d'analyses des eaux souterraines datant de janvier 2024.
Principales conclusions	M. Maupas conclut la CSS en remerciant l'ensemble des participants. La prochaine CSS aura lieu en mars 2025. La date est à préciser.

Pour le sous-préfet et par délégation,
Le chef de bureau,



Jean MAUPAS

Annexe 1 – Feuille de présence